



Nom du parcours :	PONT - CHATEAU	N° homologation : 2004 PL 02
-------------------	-----------------------	------------------------------

Société organisatrice :	Vélo Club Challandais	Code ACP : 2813
Nom du responsable :	Jean Claude Giraudet	Ligue : Pays de la Loire
Adresse du responsable :	123 Rue de la Poctiere 85 300 challans	Brevet de 200 Km
Tél du responsable :	02.51.93.17.49 ou 06.2135.87.13	Date : 01 mai 2010
Lieu de départ :	Hippodrome Salle des Noues CHALLANS	Heure de départ : 07 h 00

Contr.	LOCALITES	le MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	Mètres Altitude	CONTROLES	
		N°	Pli N°					Ouverture	Fermeture
C	Salle des Noues	316	E 6	D 69	0	0	10	07 h 00	08 h 00
	Challans Centre	"	"	D 2032	2	2	11		
	La Garnache	"	"	D 90 / D 73	6,5	8,5			
	Les Cinq Routes	"	"	D 72	7	15,5			
	Machecoul	"	E 5	D 64	7	22,5			
	St-Même le Tenu	"	"	"	4	26,5			
	Port St-Père	"	F 5	D 103 / D 280	16	42,5			
	Le Pellerin	"	F 4	La Loire	8,5	51			
	Passage par le Bac Fluvial	"	"	D 91 / D 17	9	60			
	St-Etienne de Montluc	"	"	D 15	16,5	76,5			
C	Fay de Bretagne	"	F 3	D 16		76,5		09 h 15	12 h 06
	Campbon	"	E 3	"	13	89,5			
	Pont-Château	"	D 3	D 33	10	99,5			
C	La Chapelle des Marais	"	C 3	D 50	12,5	112		10 h 18	14 h 28
	St-Joachim	"	"	"	9	121			
	Montoir de Bretagne	"	"	D 271	7,5	128,5			
	Bellevue - Gron - le Pont	"	C 4	D 213	3	131,5			
	St-Brévin des Pins	"	"	D 5	6,5	138			
	St-Père en Retz	"	D 4	"	13	151			
	Chauvé	"	"	"	8	159			
	Bourgneuf en Retz	"	D 5	"	14	173			
	Route des Marais - Les Rivières	"	"	V C. / D 80					
	Port la Roche	"	"	D 80 / D 21 A	9,5	182,5			
	Bois de Céné	"	E 6	D 58	7	189,5			
	Challans Centre	"	"	D 69	10	199,5	11		
C	Salle des Noues	"	"	"	2	201,5	10	12 h 56	20 h 30
	Dénivelé Probable :								

OBSERVATIONS

Ce brevet n'est pas une compétition, le parcours proposé est effectué sur route ouverte à la circulation

Le fait de s'inscrire à ce brevet implique pour chaque participant :

De se conformer au Code de la route et au comportement du pilote

De respecter la nature, l'environnement et de faire preuve de savoir vivre et de savoir être

D'être assuré en responsabilité civile, soit par l'intermédiaire de sa fédération, soit par une assurance personnelle.

De porter un casque (fortement recommandé)

D'avoir conscience de sa forme et de sa capacité à réaliser le parcours sur lequel il s'engage.

L'objectif est de rallier la salle des Noues à Challans dans les délais.

D'accepter que son image soit utilisée aux travers des photos, film ou tout autre support de communication.

En cas de refus, le ou la participant(e), le spécifiera par écrit en même temps que son inscription.

En toutes circonstances chaque participant(e) veillera à respecter les principes de sécurité à vélo